

RCS : NEVERS Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00155 Numéro SIREN : 523 010 551 Nom ou dénomination : A.F.C. GIRAULT
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2024 sous le numéro de dépôt 188

2021/188

Déposé au Greffe du tribunal
de commerce le :

07 FEV. 2024

S.A.R.L. AFC GIRAULT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7600 euros
Siège social : 11, place St Jean
58500 Clamecy
RCS Nevers n° 523010551

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 OCTOBRE 2022

RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE SUR LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Chers Associés,

En application des dispositions des articles L. 223-19 du Code de commerce et des articles R 223-16 et R 223-17 du Code de Commerce sur les sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport spécial sur :

- Les conventions passées directement ou par personne interposée entre notre société et l'un de ses gérants ou associés,
- Les conventions passées entre notre société et une autre société dont un associé indéfiniment responsable, un gérant, un administrateur, le directeur général, un membre du directoire ou du conseil de surveillance, est simultanément gérant ou associé de notre société.

Ces conventions sont les suivantes :

I – CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice social.

II – CONVENTIONS ANCIENNES SE POURSUIVANT

Aucune convention ancienne n'existe.

2/ Comptes courants d'associés :

Les montants apparaissant sur les comptes courants sont les suivants :

- Mr GIRAULT Cyrille : 5.024 €
- Mme GIRAULT Anne Françoise : 5.194 €

...

Nous vous rappelons qu'en application du 1^{er} alinéa de l'article L 223-19 du Code de commerce, le gérant ou l'associé intéressé ne peut prendre part au vote et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

LA GÉRANCE

Two handwritten signatures in black ink, one on the left and one on the right, positioned below the 'LA GÉRANCE' text.

S.A.R.L. AFC GIRAULT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7600 euros
Siège social : 11, place St Jean – 58500 Clamecy
RCS Nevers n° 523010551

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le quinze octobre, à huit heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Girault Anne-Françoise, propriétaire de cent deux parts,
ci 102 parts
- Monsieur Girault Cyrille, propriétaire de quatre-vingt-dix-huit parts,
ci 98 parts

Les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social.

Madame Girault préside la séance en qualité de co-gérante associée.

La Présidente constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce ;
- Le texte des projets de résolution.

La Présidente déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Questions diverses.

La Présidente donne lecture :

- Du rapport de gestion de la gérance,
- Du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, la Présidente ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Sont évoqués les différents points suivants :

L'avenir du restaurant semble compromis au vu de l'état de l'immeuble.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, approuve le dit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 30 340,00 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 340,34 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	30 340,34 euros
------------------------	-----------------

Affectation :

- Dividende distribué	0 euros
- Aux autres réserves, soit	30 340,34 euros

Totaux	30 340,34 euros	30 340,34 euros
---------------	------------------------	------------------------

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas de sommes distribuées à titre de dividendes au titre du dernier exercice, étant le dixième exercice social de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance mentionnant l'absence de convention nouvelle de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement et approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

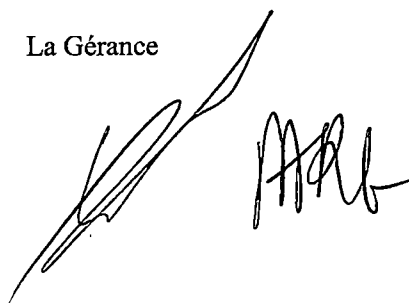
L'assemblée générale décide de fixer le salaire annuel de Monsieur Cyrille Girault à 15000,- euros sur l'exercice, et de fixer le salaire annuel de Madame Anne-Françoise Girault à 15000,- euros sur l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance.

La Gérance



S.A.R.L. AFC GIRAULT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7600 euros
Siège social : 11, place St Jean – 58500 Clamecy
RCS Nevers n° 523010551

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU

15 OCTOBRE 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 340,34 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	30 340,34 euros
------------------------	-----------------

Affectation :

- Dividende distribué	0 euros
- Aux autres réserves, soit	30 340,34 euros

Totaux	30 340,34 euros	30 340,34 euros
---------------	------------------------	------------------------

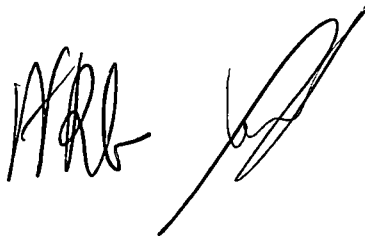
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas de sommes distribuées à titre de dividendes au titre du dernier exercice, étant le onzième exercice social de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance



S.A.R.L. AFC GIRAULT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7600 euros
Siège social :11, place St Jean
58500 Clamecy
RCS Nevers n°523010551

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 15 OCTOBRE 2022

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 MARS 2022

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, des résultats de cette activité et des perspectives et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	%
Achat de marchandises ¹	88.157 €	53.946 €	34.211 €	63.42%
Achat de mat première ²	-	-		
Autres achats et charges externes	56.523 €	52.647 €	3.877 €	7,36%
Impôts et taxes	1.332 €	1.150 €	182 €	15.87%
Salaires et traitements	70.049 €	40.806 €	29.242 €	71,66%
Charges sociales	14.213 €	5.495 €	8.718 €	158,66%
Dot. Aux amortissements et provisions	9.774 €	4.472 €	5.302 €	118,55 %
Autres charges	377 €	4 €	374 €	
Total charges d'exploitation (y compris les achats)	237.500 €	158.778 €		

C/ ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS

L'année sociale écoulée c'est avérée plutôt rassurante les clients sont revenus en quantité, cependant l'avenir du restaurant semble compromis l'état du bâtiment est alarmant et la récente mise en péril du bâtiment du 13 octobre en attendant une mise en sécurité ne présage rien de bon pour nous.

D/ INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Les comptes de la société n'étant pas certifiés par un commissaire aux comptes, la société n'est pas tenue d'établir la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs.

Par ailleurs, une information concernant les délais de paiement client requise le cas échéant au titre de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce n'est pas nécessaire. En tout état de cause, il n'existe à la clôture de l'exercice aucun délai de paiement client.

III – ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE EN COURS. **ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES**

(Article L 232-1 alinéa 2 et R. 225-102 du Code de commerce)

Depuis le début de l'exercice en cours et à la date de l'établissement du présent rapport, notre activité se poursuit dans des conditions anormales et incertaines.

¹ En ce compris la variation de stocks (marchandises)

² En ce compris la variation de stocks (matières premières et approvisionnements)

IV - ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

(Article L 232-1 alinéa 2 du Code de commerce)

Nous vous informons que notre société n'a entrepris, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité significative en matière de recherche et développement.

V – ÉTAT DES PARTICIPATIONS

(Article L 233-6 alinéa 1 du Code de commerce)

A/ PARTICIPATIONS NOUVELLES ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE / PRISES DE CONTRÔLE DIRECT OU INDIRECT *(Article L 233-6 alinéa 1 du Code de commerce)*

Conformément à la réglementation en vigueur, relative aux participations détenues par la Société, nous devons faire mention des participations nouvelles acquises au cours de l'exercice écoulé et des prises de contrôle réalisées.

Dans le cadre de ces dispositions, nous vous informons que notre Société n'a, au cours de l'exercice écoulé, acquis ni souscrit aucune participation nouvelle dans une société ayant son siège sur le territoire de la République française, ni pris le contrôle d'une telle société.

B/ PARTICIPATIONS CROISÉES DIRECTES / AUTOCONTRÔLE *(Articles L 233-29, L 233-30 et R. 233-19 du Code de commerce)*

Nous vous rappelons qu'à la clôture de l'exercice, notre société ne détenait aucune participation dans le capital d'une autre société.

VI – ACTIVITÉ DES FILIALES ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

(Article L 233-6 alinéa 2 du Code de commerce)

Nous vous rappelons qu'à la clôture de l'exercice, notre société ne détenait aucune participation dans le capital d'une autre société.

VII – LES PROPOSITIONS DE RÉSOLUTIONS

A/ APPROBATION DES COMPTES

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice écoulé ainsi qu'ils viennent de vous être présentés.

B/ AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous demandons d'affecter le bénéfice s'élevant à 30.340,34€ euros, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau bénéficiaire :	- €
- Report à nouveau antérieur (pertes reportées) :	- €
- Résultat de l'exercice : bénéfice de	30.340,34 €
- Résultat de l'exercice : déficit de	- €
- Prélèvement sur les réserves :	- €

Affectation :

- Aux réserves :	
Réserve légale à concurrence de 5 % du résultat	- €
Réserve légale qui atteint ainsi le 1/10° du capital social	- €
Réserve ordinaire	- €
Autres réserves	30.340,34 €
- Dividendes :	0 €
- Report à nouveau :	- €
TOTAUX :	30.340,34 €

Le dividende global revenant à chaque part sociale serait ainsi fixé à 24,5 euro.

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code Général des Impôts.

Le montant brut des dividendes doit en outre être reporté sur la déclaration d'ensemble des revenus n°2042 par le contribuable pour le calcul du revenu fiscal de référence.

Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
N-1	4900€	N/A	€	N/A
N-2	N/A	N/A	€	N/A
N-3	N/A	N/A	€	N/A

Monsieur Cyrille Girault a perçu une rémunération de 15000,- euros au cours de l'exercice.

Madame Anne-Françoise Girault a perçu une rémunération de 15000,- euros au cours de l'exercice.

C/ CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte du rapport spécial de la Gérance concluant à l'absence de convention de la nature de celles visées par l'article L 223-19 du Code de commerce.

D/ MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre société n'ayant pas dépassé à la clôture de l'exercice écoulé deux au moins des trois seuils fixés par la loi et réglementation en vigueur, il n'y a pas lieu de nommer un commissaire aux comptes.

E/ RÉMUNÉRATION DE LA GÉRANCE

La rémunération de la gérance est passée à 15000€ pour Mr et Mme GIRAULT.

...

Lecture va maintenant vous être donnée du rapport spécial de la gérance dans l'exercice de ses fonctions.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous pourriez juger utiles.

Les résolutions que nous soumettons à votre vote correspondent à nos propositions.

Nous vous remercions de leur réserver un vote favorable.

LA GÉRANCE



**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

SARL AFC GIRAULT
RESTAURANT
11 PL SAINT JEAN

58500 CLAMECY
Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL EXPERTISE
RUE HELENE BOUCHER
BP 5
58500 CLAMECY
03 86 27 14 81

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a flourish.

SARL AFC GIRAULT
11 PL SAINT JEAN

58500 CLAMECY

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels	p. 3
COMPTES ANNUELS	p. 4
. Bilan actif	p. 5
. Bilan passif	p. 6
. Compte de résultat	p. 7
. Soldes intermédiaires de gestion	p. 8
. Détermination de la capacité d'autofinancement	p. 9
. Annexe	pp. 10 - 16
DOCUMENTS FISCAUX	p. 17
. Bilan simplifié 2033-A	
. Compte de résultat simplifié 2033-B	
. Immobilisations, amortissements, plus et moins-values 2033-C	
. Provisions, amortissements dérog., déficits report. 2033-D	
. Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2033-E	
DOSSIER DE GESTION	p. 23
DETAILS DES COMPTES ANNUELS	p. 30

FIDUCIAL EXPERTISE
RUE HELENE BOUCHER
BP 5
58500 CLAMECY
03 86 27 14 81

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SARL AFC GIRAULT

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	208 206,96	euros
- Chiffre d'affaires :	252 629,80	euros
- Résultat net :	30 340,34	euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A CLAMECY
Le 22/07/2022

Pour FIDUCIAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable

MME SILVERIO LAETITIA
CHEF DE BUREAU

SARL AFC GIRAULT
11 PL SAINT JEAN

58500 CLAMECY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/03/2022	Net au 31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	81 525		81 525	81 525
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	19 849	10 708	9 142	1 788
Autres immobilisations corporelles	55 484	23 317	32 166	31 194
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 040		1 040	1 025
Autres immobilisations financières				
Total	157 897	34 025	123 872	115 531
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 629		14 629	11 704
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				699
Personnel				779
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	429		429	2 108
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	1 017		1 017	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	68 260		68 260	58 237
Total	84 335		84 335	73 526
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	242 232	34 025	208 207	189 057

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/03/2022	Net au 31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	136 417	91 148
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	30 340	50 168
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	175 117	149 677
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		25 000
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	10 217	3 570
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 713	4 982
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	1 194	364
. Organismes sociaux	12 604	5 291
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 649	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	545	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	167	174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	33 090	39 380
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	208 207	189 057

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/04/2021 au 31/03/2022 Durée : 12 mois	du 01/04/2020 au 31/03/2021 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	40 889	47 036
+ Transferts de charges d'exploitation	2 324	759
+ Autres produits d'exploitation	2	101
- Autres charges d'exploitation	377	4
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers	57	48
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	133	
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices	2 649	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	40 114	47 941

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/03/2022

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	81 525			81 525
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 192	9 658	3 000	19 849
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	47 041	8 443		55 484
Immobilisations financières.....	1 025	15		1 040
Total.....	142 782	18 115	3 000	157 897

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 404	2 304	3 000	10 708
Autres immobilisations corporelles..	15 847	7 470		23 317
Total.....	27 251	9 774	3 000	34 025

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	81 525
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	11 704	14 629	11 704	14 629
Total.....	11 704	14 629	11 704	14 629

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Clients.....		
Autres créances.....		

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	429	429	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....		
Clients et comptes rattachés.....		
Autres créances.....		
Disponibilités.....		

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	5 713	5 713		
Dettes fiscales et sociales.....	17 160	17 160		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	10 217	10 217		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	33 090	33 090		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	5 824
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Effectifs

Autres informations significatives

SARL AFC GIRAULT
11 PL SAINT JEAN

58500 CLAMECY

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise : SARL AFC GIRAULT					Néant		
Adresse de l'entreprise : 11 PL SAINT JEAN 58500 CLAMECY							
Numéro SIRET* : 52301055100019							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					Durée de l'exercice précédent* : 12		
					Ex. N-1 clos le : 31/03/2021		
			Exercice N, clos le : 31/03/2022				
ACTIF			Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	81 525	012		81 525	81 525
M	Incorporelles - Autres*	014		016			
M	Immobilisations corporelles*	028	75 333	030	34 025	41 308	32 981
	Immobilisations financières* (1)	040	1 040	042		1 040	1 025
Total I (5)		044	157 897	048	34 025	123 872	115 531
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052			
I	- Marchandises*	060	14 629	062		14 629	11 704
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	1 017	066		1 017	
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068		070			
U	(2) - Autres* (3)	072	429	074		429	3 586
L	Valeurs mobilières de placement	080		082			
A	Disponibilités	084	68 260	086		68 260	58 237
N	Charges constatées d'avance*	092		094			
T	Total II	096	84 335	098		84 335	73 526
Total général (I + II)		110	242 232	112	34 025	208 207	189 057

PASSIF			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	7 600	7 600	
Ecart de réévaluation	124			
P Réserve légale	126	760	760	
R Réserves réglementées*	130			
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	136 417	91 148	
P Report à nouveau	134			
R Résultat de l'exercice	136	30 340	50 168	
E Provisions réglementées	140			
Total I	142	175 117	149 677	
Provisions pour risques et charges	154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156		25 000	
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	5 713	4 982	
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 10 217)	172	27 377	9 398	
E Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	33 090	39 380	
Total général (I + II + III)	180	208 207	189 057	
R (1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
V (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL AFC GIRAULT										Néant :		*
I IMMOBILISATIONS												
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.		
Fonds commercial		400	81 525	402		404		406	81 525			
Autres immob incorp.		410		412		414		416				
I Terrains		420		422		424		426				
M Constructions		430		432		434		436				
M Inst. tech. mat, out		440	13 192	442	9 658	444	3 000	446	19 849			
C Inst. gén. agenc.		450	12 815	452	7 777	454		456	20 592			
O Mat. de transport		460	31 650	462		464		466	31 650			
R Autres immos corp.		470	2 577	472	666	474		476	3 242			
Immob. financières		480	1 025	482	15	484		486	1 040			
TOTAL		490	142 782	492	18 115	494	3 000	496	157 897			
II AMORTISSEMENTS												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial			495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506			
I Terrains			510		512		514		516			
M Constructions			520		522		524		526			
M Installations techn., mat. & out. ind.			530	11 404	532	2 304	534	3 000	536	10 708		
C Inst. générales, agencés divers			540	12 410	542	281	544		546	12 691		
O Matériel de transport			550	3 165	552	6 330	554		556	9 495		
R Autres immobilisations corporelles			560	272	562	859	564		566	1 132		
TOTAL			570	27 251	572	9 774	574	3 000	576	34 025		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5						
		6	7	8	9	10						
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 %	15% ou 12,8%	0 %				
	1	2	3	4	5	6	7	8				
1	3 000	3 000										
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590							
TOTAL		596										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

Désignation de l'entreprise : SARL AFC GIRAULT		Néant : ☐ **	
Exercice ouvert le : 01/04/2021		et clos le : 31/03/2022	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376	0,00	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	252 630	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0	
Total 1	106	252 630	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0	
Subv. d'exploitation reçues	113	2 859	
Variation positive des stocks	111	2 925	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0	
Total 2	106	5 784	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121	113 367	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	14 573	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	-0	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0	
Total 3	152	127 940	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	130 473
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	130 473	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

Désignation de l'entreprise : SARL AFC GIRAULT						Néant :	*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605	607
	Autres provis. réglemt.	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683	1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	5			
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autre immos. corpor.	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	5 465
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	5 465
Déficits reportables	984	-0
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	-0

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	12 002	Montant de la TVA collectée	374	28 314
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325	12 002			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	14 911
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/03/2022	Net au 31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
207000 FONDS COMMERCIAL	81 525		81 525	81 525
Fonds Commercial	81 525		81 525	81 525
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
215000 INSTAL.TECHNIQUES,MAT.& OUTIL	19 849		19 849	13 192
281500 AMORT.INST.TECH.MATERIEL & OUT		10 708	-10 708	-11 404
Installations tech., matériels, outillage	19 849	10 708	9 142	1 788
218100 INSTALL.AGENC.AMENAG.DIVERS	20 592		20 592	12 815
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	31 650		31 650	31 650
218300 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	3 242		3 242	2 577
281810 AMORT.INST.AGENC.AMENAG.DIVERS		12 691	-12 691	-12 410
281820 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT		9 495	-9 495	-3 165
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQU		1 132	-1 132	-272
Autres immobilisations corporelles	55 484	23 317	32 166	31 194
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
261000 TITRES DE PARTICIPATION	1 040		1 040	1 025
Participations et créances rattachées	1 040		1 040	1 025
Autres immobilisations financières				
Total	157 897	34 025	123 872	115 531
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
370000 STOCKS DE MARCHANDISES	14 629		14 629	11 704
Marchandises	14 629		14 629	11 704

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/03/2022	Net au 31/03/2021
Créances				
Clients et comptes rattachés				
401000 FOURNISSEURS				699
Fournisseurs débiteurs				699
421002 GIRAULT VICTOR				407
437300 CAISSE RETRAITE NON CADRES				372
Personnel				779
Etat, impôts sur les bénéfices				
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	354		354	967
445860 TVA/FACTURES NON PARVENUES	75		75	24
445880 TVA A REGULARISER				1 117
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	429		429	2 108
Autres créances				
Divers				
409100 FOURN.AVANCES SUR COMMANDES	1 017		1 017	
Avances & acptes versés/commandes	1 017		1 017	
Valeurs mobilières de placement				
512000 CREDIT AGRICOLE	23 607		23 607	14 860
512100 CA CPTE EXCEDENT PRO	36 037		36 037	35 017
512200 CA CPTE A TERME	8 000		8 000	8 000
530000 CAISSE	617		617	361
Disponibilités	68 260		68 260	58 237
Total	84 335		84 335	73 526
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	242 232	34 025	208 207	189 057

	Net au 31/03/2022	Net au 31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
101000 CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL	7 600	7 600
Capital social ou individuel	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
106100 RESERVE LEGALE	760	760
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
106800 AUTRES RESERVES	136 417	91 148
Autres réserves	136 417	91 148
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	30 340	50 168
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	175 117	149 677
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
164140 EMPRUNT PGE 1429106		25 000
Autres emprunts		25 000
Découverts, concours bancaires		
455100 ASSOCIE C/C MR GIRAULT CYRILLE	5 024	2 430
455200 ASSOCIE C/C MME GIRAULT AF	5 194	1 140

	Net au 31/03/2022	Net au 31/03/2021
Associés et dettes financières diverses	10 217	3 570
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
401000 FOURNISSEURS	5 713	4 982
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 713	4 982
Dettes fiscales et sociales :		
421000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	612	
428200 DETTES. PROV. CONGES A PAYER	582	364
. Personnel	1 194	364
431000 SECURITE SOCIALE	25	3
437200 MUTUELLES	68	63
437600 RSI MR GIRAULT	2 118	77
437610 RSI MME GIRAULT	5 319	4 972
438200 CHARGES SOC.SUR CONGES A PAYER	25	35
438600 ORGANISMES SOCIAUX CH.A PAYER	5 050	141
. Organismes sociaux	12 604	5 291
444100 IS-ACOMPTE ET SOLDES	2 649	
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 649	
445880 TVA A REGULARISER	545	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	545	
. Etat, obligations cautionnées		
448600 ETAT-CHARGES A PAYER	167	174
. Autres dettes fiscales et sociales	167	174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	33 090	39 380
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	208 207	189 057